



Mouvement des Entreprises de France

MEDEF Mayotte

Madame George Pau-Langevin
Ministre des Outre-Mer
27 rue Oudinot
75007 Paris

Mamoudzou, le 21 Juin 2016

Objet : Demande d'instauration de Mayotte en Zone franche

Madame la Ministre,

Au cours de notre entrevue du 26 avril 2016, je vous ai présenté la demande prioritaire de notre organisation patronale :

- **Une priorité N°1 : L'établissement de Mayotte en zone franche totale pour tout le territoire et toutes les entreprises (exonération d'impôts et de charges patronales d'URSSAF) pour une durée de 10 ans de 2016 à 2025** pour aider les entreprises à supporter l'effort que leur demande le gouvernement (l'accord entre le Gouvernement et l'intersyndicale salariée du 15 avril), attirer de nouveaux investisseurs économiques et favoriser la création d'entreprises par les jeunes mahorais porteurs de projets, tout en attirant les médecins généralistes et spécialistes nous faisant défaut dans un contexte où l'attractivité du territoire est en net recul du fait notamment de la délinquance.

Vous m'avez alors demandé de vous apporter des éléments démontrant qu'une telle mesure permettrait de créer de l'emploi à Mayotte.

Pour répondre à votre demande, j'ai lancé dès mon retour à Mayotte une enquête au près des 700 principaux chefs d'entreprises du département dont vous trouverez ci-joint les principaux résultats.

Vous noterez outre la typologie des dirigeants d'entreprises classés par statuts, secteur d'activités et chiffre d'affaires que

- d'une part les entrepreneurs mahorais sont mobilisés pour l'économie du territoire car dans un contexte morose : 40% envisagent de créer de l'emploi contre 24% envisageant de réduire leur effectif.

- En cas d'instauration de la zone franche que nous réclamons, une nette amélioration des chiffres se dégage puisque dans ce nouveau contexte : 75% des chefs d'entreprises considèrent que la zone franche leur permettra de créer des emplois et 18% d'en préserver soit un total de 93% des entrepreneurs déclarant que la zone franche permettra de créer ou sauvegarder des emplois.



Nous avons voulu pousser plus loin l'étude en demandant aux entrepreneurs s'ils envisagent de quitter le territoire dans les mois à venir en raison du contexte :

- 55% des chefs d'entreprises envisagent de quitter le territoire
- dont 58 % en raison de l'insécurité et 13% la fiscalité.

Il est donc urgent de restaurer l'attractivité du territoire et de favoriser la création d'emplois à Mayotte en instaurant la zone franche demandée par le MEDEF Mayotte.

Mayotte est aux urgences de la République : il est urgent que cette mesure soit adoptée tout au moins dans le cadre de la loi de finances 2017 qui sera votée en 2016.

Nous comptons sur l'engagement fort de notre Ministre des Outre-Mer pour plaider ce dossier et permettre une relance de l'emploi à Mayotte dès les premiers mois de l'année 2017.

Je suis à votre disposition pour tout complément d'information ou pour une réunion avec vos services ou vous même pendant mon prochain séjour à Paris les 4, 5 puis du 11 au 13 Juillet 2016.

Notre Vice-Président National , Monsieur Thibault Lanxade en visite à Mayotte les 16 et 17 Juin dernier a pris la mesure de la détresse mêlée de dynamisme des entrepreneurs mahorais engagés pour relever les défis du développement économique de Mayotte. Il pourra vous en rendre compte.

Nous avons eu aussi l'occasion d'échanger avec Monsieur le Préfet Frédéric Veau sur ce sujet et nous nous réjouissons du partenariat constructif engagé avec l' Etat sur des chantiers comme la sécurité des entreprises, les délais de paiement des collectivités locales , l'intervention de l' Etat pour faciliter les projets d'investissements porteurs de développement de l'emploi.

Au delà de toutes ces mesures positives, Mayotte a besoin de son sursaut productif, et de demande la zone franche est devenue pour notre économie une impérieuse nécessité.

Nous espérons donc une réponse favorable à cette requête au vu des résultats de l'enquête dont je vous livre en annexe les résultats.

Je vous prie de croire, Madame, la Ministre , à l'expression de mes sentiments respectueux .

Thierry Galarme
Président du MEDEF Mayotte
Vice-Président de la FEDOM
Fédération des Entreprises d'Outre-Mer